

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retours de vacances : renforcement des contrôles routiers dans le département

Pour le week end prochain, marqué par les retours de vacances, les services de police et de gendarmerie vont à la demande du Préfet du Gers et en lien avec Mme le Procureur de la République, intensifier leurs actions de contrôle en privilégiant la lutte contre les infractions les plus graves (alcool, stupéfiants, vitesse, dépassements dangereux, ceinture de sécurité, téléphone portable au volant...) qui sont source d'accidents et de mortalité routière.

Plus de 80 opérations de contrôles routiers débuteront sur l'ensemble du département le vendredi 26 août et se poursuivront jusqu'au dimanche 28 août 2011 inclus. Près de 180 gendarmes et policiers seront mobilisés sur cette période.

Les Sous-préfets d'arrondissement seront présents sur ces opérations dont l'objectif est d'inciter les conducteurs à adopter une attitude prudente et responsable.

Le Préfet du Gers rappelle que depuis le début de l'année 2011, **13 personnes ont perdu la vie dans le département** (en 2010, sur la même période, 16 personnes avaient perdu la vie).

Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés sont en hausse par rapport à ceux de 2010 :

- + 42 % d'accidents corporels
- + 39 % de blessés.

Ces indicateurs justifient les initiatives prises par les pouvoirs publics afin d'accroître les contrôles routiers.

Il est rappelé que la vitesse est, avec l'alcool, un des premiers facteurs de risque d'accident. Le non respect des vitesses maximales autorisées ou une non-adaptation de la vitesse à l'environnement (routes étroites, sinueuses, glissantes...) est un facteur particulier dans la mesure où il est presque toujours présent dans un accident comme cause directe ou comme facteur aggravant.

Il est donc primordial de respecter les limitations de vitesse, d'adapter sa vitesse aux circonstances, et de respecter les distances de sécurité avec le véhicule qui vous précède (70 mètres au moins).

